

REUNION DU 24 AVRIL 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-quatre avril à 20 heures, le Conseil Municipal de LAIZE-CLINCHAMPS, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur ROSE Dominique, Maire

Présents : Mesdames ANNAOUY, BAZIRET, BOUILLARD CHAUMONT, FOUREZ, GODARD, VAHIDA, VAUVERT, Messieurs ACHARD, CHATELIN, CHOUETTE, DEQUAINDRY, GOUEDARD, JUEL, JUS, MARTIN, PICARD, ROSE, THOMAS, VARIN, VAUCLAIR
Absentes excusées : Mesdames ROBIOLLE (pouvoir à Monsieur ROSE), POUTREL
Absents : Messieurs AUBERT, CHYLA, DRI, GUESNON

Monsieur GOUEDARD et Madame VAN BRABANT ont été nommés secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il y a deux points à ajouter à l'ordre du jour :

- délibération relative à la mise en réseau des deux bibliothèques de Laize-la-Ville et Clinchamps-sur-Orne ;
- Délibération relative à la mission de maîtrise d'œuvre pour « Le Couvent » à Clinchamps-sur-Orne.

Monsieur le Maire ouvre la séance et laisse la parole à Monsieur PICARD pour la présentation du dossier concernant la révision n°1 du SCOT Caen-Métropole. Monsieur PICARD rappelle à l'ensemble du Conseil municipal les principes du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et informe des objectifs de la révision. Il est nécessaire que le Conseil municipal émette un avis.

Délibération n°21/2019 - REVISION N°1 DU SCOT CAEN-METROPOLE

Considérant la délibération du Comité syndical de Caen Normandie Métropole en date du 06 mars 2019 relatif à la révision n°1 du SCOT de Caen-Métropole : Bilan de concertation et arrêt de projet ;

Considérant le rappel du cadre territorial et légal ;

Considérant la synthèse du bilan de la concertation publique ;

Considérant la synthèse des documents composant le projet de révision du SCOT ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, émet un avis favorable à la révision n°1 du SCOT Caen-Métropole, assortie de la réserve suivante :

- que les logements construits dans l'espace urbain existant, par densification parcellaire ou requalification des espaces interstitiels ne soient pas comptabilisés dans l'enveloppe des droits à construire.

Délibération n°22/2019 - ANNULATION LOCATION SALLE COMMUALE

Considérant le contrat de location de la salle communale de Clinchamps-sur-Orne établi pour le weekend du 18 au 19 mai 2019 au nom de Monsieur BEAURUELLE Pascal ;

Considérant le courrier en date du 20 mars 2019 justifiant de la demande d'annulation de la location de la salle communale de Clinchamps-sur-Orne ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- de rembourser l'acompte versé d'un montant de 150.00 euros à Monsieur BEAURUELLE Pascal,
- de donner tout pouvoir à Monsieur le Maire pour exécuter cette décision.

Délibération n°23/2019 - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE « Le Trophée des Conquistadors »

Considérant l'organisation d'une manifestation de boxe intitulée « Le Trophée des Conquistadors » qui aura lieu le samedi 18 mai 2019 sur la commune historique de Laize-la-Ville ;

Considérant la demande de subvention réalisée par le comité des fêtes de Laize-la-Ville ;

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal du déroulement et du coût de la manifestation ;
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 500.00 € au Comité des fêtes de Laize-la-Ville.

IMPLANTATION ANTENNE MOBILE « Orange »

Monsieur MARTIN informe le Conseil municipal qu'une antenne de téléphonie mobile « Orange » sera implantée chemin de Caen à Clinchamps-sur-Orne. Elle se situera à plus de 300 mètres de la première habitation. Le dossier d'information sera consultable en mairie. Les travaux devraient démarrer début 2020 pour une mise en service fin du 1^{er} semestre 2020.

« LE COUVENT »

Monsieur PICARD informe le Conseil municipal que suite à la cession de parcelle anciennement cadastrée AB 292 à l'ensemble des propriétaires du Couvent, il est nécessaire de créer des accès. Il a été demandé à la société Aménagéo d'établir un devis pour une mission de maîtrise d'œuvre.

Délibération n°25/2019 - MISSION MAITRISE D'ŒUVRE « LE COUVENT » CLINCHAMPS-SUR-ORNE

Considérant les travaux de création des accès au Couvent à Clinchamps-sur-Orne ;

Considérant la proposition de mission de maîtrise d'œuvre du Cabinet Aménagéo comprenant :

- l'établissement d'un projet y compris la réalisation d'une estimation financière,
- Réalisation d'un dossier de Consultation des Entreprises,
- Assistance à la passation des Contrats de travaux.

Le montant du devis de la mission de maîtrise d'œuvre est de 2 185.00 € HT.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le devis et donne tout pouvoir à Monsieur le Maire de signer les documents nécessaires à ce dossier.

RAPPORT DES COMMISSIONS :

Commission Culture : Madame BAZIRET informe le Conseil Municipal que suite à une réunion d'information avec la Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon, il a été suggéré la mise en place d'un logiciel commun à l'ensemble des bibliothèques de la Communauté de Communes. Dans un premier temps pour les bibliothèques de la commune, un devis a été demandé à la société « Micro bib SARL » pour la mise en réseau de celle-ci. Dans un second temps, la mise en réseau pourra s'étendre sur l'ensemble des bibliothèques de la communauté de communes. Un dossier de demande de subvention sera déposé auprès des services de la région pour la mise en réseau.

Délibération n°24/2019 - MISE EN RESEAU DES BIBLIOTHEQUES DE LAIZE-LA-VILLE ET CLINCHAMPS-SUR-ORNE

Considérant le renouvellement du matériel informatique et de la mise en réseau des bibliothèques de Laize-la-Ville et Clinchamps-sur-Orne ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- de valider le devis « Micro bib SARL » d'un montant de 3 332.00 € HT pour la mise en réseau des bibliothèques de Laize-la-Ville et Clinchamps-sur-Orne,
- de solliciter auprès de la Région une subvention d'un montant de 1 666.00 € HT à hauteur de 50 % d'un montant total de 3 332.00 € HT,
- que la part d'autofinancement sera d'un montant de 1 666.00 € HT,
- de donner tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer les documents nécessaires à ce dossier.

Commission bâtiments communaux – patrimoine – Voirie – Espaces verts : Monsieur MARTIN informe le Conseil municipal que la commission s'est réunie pour faire le point sur les différents travaux à réaliser sur les bâtiments et les cimetières.

Concernant les travaux de rénovation de l'école élémentaire, il a été décidé de commencer par le remplacement des fenêtres, des peintures ainsi que la rampe des escaliers pour les personnes à mobilité réduite.

La commission s'est ensuite rendue au cimetière de Clinchamps-sur-Orne pour constater que le mur du cimetière de Clinchamps-sur-Orne est particulièrement abimé. Monsieur MARTIN va prendre contact avec des professionnels afin d'établir une estimation financière et technique de la rénovation du mur.

Monsieur MARTIN informe le Conseil municipal qu'il y aura des travaux de reprise des joints sur l'Eglise de Laize-la-Ville et de remplacement des gouttières. Monsieur MARTIN doit reprendre contact avec les entreprises afin de déterminer la date des travaux. A savoir qu'un devis est toujours en attente concernant le remplacement des gouttières.

POINT BUDGET

Madame VAHIDA fait un point sur les prévisions budgets par section fonctionnement et investissement pour l'année 2019 suite à l'approbation du budget en date du 29 mars dernier. Madame VAHIDA informe le Conseil municipal des montants des dotations connues à la date du présent Conseil municipal.

QUESTIONS DIVERSES :

- Monsieur le Maire présente à l'ensemble du Conseil municipal la proposition du CAUE concernant des hypothèses de réhabilitation du presbytère de Clinchamps-sur-Orne. Un complément du projet sera apporté par le CAUE courant du mois de juin 2019.
Par ailleurs, Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'une évaluation du presbytère et du corps de ferme de Clinchamps-sur-Orne a été réalisé par un négociateur. Les services des domaines seront également sollicités pour une nouvelle évaluation des biens.
- Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que le nouveau véhicule de location de type Kangoo express est en commande et sera livré courant juin.

Séance levée à 22 h 30.